



Nos deux concours sont maintenus !

Chers collègue Artisans,

La crise sanitaire persiste, mais la plupart d'entre vous maintiennent leur activité économique tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. Nous n'oublions pas toutes les entreprises artisanales liées à l'évènementiel et à la culture qui souffrent malgré les aides de l'Etat.

Depuis presque un an, votre Chambre de Métiers, ses élus et ses agents, sont pleinement mobilisés pour vous informer et vous aider dans vos démarches.

En ce début d'année, je vous propose de maintenir, tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires, des manifestations qui mettent en valeur l'Artisanat.

Nous allons donc démarrer 2021 par le concours **Artinovart's** qui distingue les entreprises artisanales les plus dynamiques et celles qui excellent dans l'innovation.

Nous allons ensuite lancer le concours **Hérault Gourmand** qui met à l'honneur les meilleurs produits des artisans des métiers de bouche. Je vous invite à vous inscrire avant le 15 février afin de concourir pour l'obtention du label **Hérault Gourmand**, très apprécié des consommateurs.

Enfin je vous rappelle que notre nouvelle offre de formations vient d'être publiée. Un artisan bien formé et qui continue de se former est un artisan qui met toutes les chances de son côté pour la réussite de son entreprise.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année et de bonne santé.

Artisanalement vôtre.

Christian Poujol, Président et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

L'Excellence de l'Artisanat à l'honneur avec les concours



Le concours Artinovart's, prime les entreprises artisanales innovantes dans l'une des catégories suivantes :

- Dynamique commerciale
- Entrepreneur responsable
- Innovation
- Métiers d'art
- Développement gagnant
- Nouvel entrepreneur

Les entreprises lauréates bénéficient d'une médiatisation, d'un trophée et participent ensuite au concours régional « Stars et Métiers » ce qui leur donne aussi l'opportunité de gagner en visibilité au niveau de la région Occitanie. **La phase finale du concours va se dérouler le jeudi 28 janvier 2021, devant un jury de partenaires locaux et régionaux de la CMA34 et va permettre aux entreprises candidates présélectionnées de venir présenter leur activité et leur savoir-faire.**



Le concours Hérault Gourmand 2021 – 2022 est lancé !!

Ce concours s'adresse aux artisans issus du secteur de l'alimentaire héraultais. Cet événement très plébiscité par les professionnels est une vitrine gourmande qui affiche les talents culinaires de notre terroir.

Une promotion des métiers initiée par la cma34 avec le partenariat de la Confédération de l'Alimentation en Détail et de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Pains, viennoiseries, gâteaux, plats cuisinés à base de viande, de poissons ou autres, bières, fromages, cafés : autant de produits à présenter en compétition selon des catégories prédéfinies par le règlement du concours.

Vous souhaitez participer : contact i.tari@cma-herault.fr – 04 67 72 72 31

N'attendez pas pour vous former



Découvrez nos formations dans nos locaux ou à distance !
Plus de 80 formations pour vous aider à vous développer.
Nos conseillers vous accompagnent dans la définition de vos besoins.
Télécharger votre [guide](#)

Vous souhaitez obtenir des informations sur nos formations :
contactez n.benoit@cma-herault.fr / 04 67 72 72 25

Dérogation préfectorale pour les ouvertures dominicales de janvier et février 2021

La Préfecture de l'Hérault a mis en place une dérogation au repos dominical sur le département de l'Hérault les dimanches 10, 17 janvier et 7 et 14 février 2021. Elle concerne les commerces détail alimentaire, commerces de détail non alimentaires et services tels que les coiffeurs et salons d'esthétique...

Les professionnels qui décideront d'ouvrir tout ou partie des dimanches 10 et 17 janvier, et 7 et 14 février 2021 devront respecter les droits de leurs salariés tels que définis par les articles L.3132-25-3 et L.3132-25-4 du code du travail (volontariat des salariés, repos dominical obligatoire...)

Toutes les mesures et aides Info Covid

Retrouvez toutes les mesures applicables et toutes les aides aux entreprises sur notre site

Document à [télécharger](#)



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

154 rue Bernard Giraudeau – CS 59999

4187 MONTPELLIER CEDEX 4

www.cma-herault.fr